

Par décret n° 2002-1983 du 30 août 2002.

Monsieur Mounir M'garech, ingénieur en chef, est chargé des fonctions de commissaire régional au développement agricole de Gabès.

MAINTIEN EN ACTIVITE

Par décret n° 2002-1984 du 30 août 2002.

Monsieur Ben Hamouda Mohamed Habib, professeur de l'enseignement supérieur agricole au ministère de l'agriculture, est maintenu en activité pour une période d'une deuxième année à compter du 1er octobre 2002.

Arrêté du ministre de l'agriculture du 31 août 2002, portant ouverture de la procédure de réaménagement foncier dans le périmètre public irrigué de Nefza (Ettouila) de la délégation de Nefza, au gouvernorat de Béja.

Le ministre de l'agriculture,

Vu la loi n° 63-18 du 27 mai 1963, portant réforme agraire dans les périmètres publics irrigués, telle que modifiée et complétée par la loi n° 71-9 du 16 février 1971 et par la loi n° 2000-30 du 6 mars 2000 et notamment son article 16,

Vu la loi n° 77-17 du 16 mars 1977, portant création de l'agence foncière agricole, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2000-29 du 6 mars 2000 et notamment son article 13,

Vu le décret n° 99-1877 du 31 août 1999, modifiant la dénomination de l'agence de la réforme agraire des périmètres publics irrigués,

Vu le décret n° 2000-16 du 3 janvier 2000, portant création du périmètre public irrigué de Nefza (Ettouila) de la délégation de Nefza, au gouvernorat de Béja,

Vu le décret n° 2002-1114 du 14 mai 2002, portant révision des limites du périmètre irrigué de Nefza (Ettouila),

Vu l'arrêté du 29 mars 2000, portant ouverture de la procédure de réaménagement foncier dans le périmètre public irrigué de Nefza (Ettouila).

Arrête :

Article premier. – La procédure de réaménagement foncier est ouverte à compter de la date de la publication du présent arrêté dans le périmètre public irrigué de Nefza (Ettouila) de la délégation de Nefza, au gouvernorat de Béja, délimité par un liseré rouge sur l'extrait de carte au 1/50.000 annexé au présent arrêté.

Art. 2. – Est abrogé, l'arrêté susvisé du 29 mars 2000.

Art. 3. - Le directeur général de l'agence foncière agricole est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 31 août 2002.

Le Ministre de l'Agriculture

Sadok Rabeh

Vu

Le Premier Ministre

Mohamed Ghannouchi

MINISTERE DE L'EDUCATION

NOMINATIONS

Par décret n° 2002-1985 du 31 août 2002.

Monsieur Sallem Hajjej, professeur principal hors classe de l'enseignement, est chargé des fonctions de directeur régional de l'enseignement à Médenine.

Par décret n° 2002-1986 du 31 août 2002.

Monsieur Miloud Hosni, professeur principal hors classe de l'enseignement, est chargé des fonctions de directeur régional de l'enseignement à Sidi Bouzid.

Par décret n° 2002-1987 du 31 août 2002.

Monsieur Abdennour Jlidi Abdennour, professeur principal de l'enseignement secondaire, est chargé des fonctions de directeur régional de l'enseignement à Tataouine.

Par décret n° 2002-1988 du 31 août 2002.

Monsieur Amor Rabhi, professeur de l'enseignement technique, est chargé des fonctions de directeur régional de l'enseignement à Gafsa.

Par décret n° 2002-1989 du 31 août 2002.

Monsieur Belgacem Belghith, inspecteur principal des écoles primaires, est chargé des fonctions de directeur régional de l'enseignement à Kasserine.

Par décret n° 2002-1990 du 31 août 2002.

Monsieur Salah Marzougui, inspecteur principal des écoles primaires, est chargé des fonctions de directeur régional de l'enseignement à Gabès.

MAINTIEN EN ACTIVITE

Par décret n° 2002-1991 du 30 août 2002.

Monsieur Mahmoud Ferjani, professeur principal hors classe de l'enseignement, chargé des fonctions de directeur régional de l'enseignement à Kébili, est maintenu en activité pour une période d'une année à compter du 1^{er} octobre 2002.

Par décret n° 2002-1992 du 30 août 2002.

Monsieur Mahmoud Bessadok, professeur principal hors classe de l'enseignement, chargé des fonctions de directeur régional de l'enseignement à Sfax, est maintenu en activité pour une période d'une année à compter du 1er novembre 2002.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

NOMINATIONS

Par décret n° 2002-1993 du 30 août 2002.

Monsieur Chakib Titech, administrateur conseiller, est nommé chargé de mission au cabinet du ministre des affaires sociales à compter du 30 juillet 2002.